



Me Virginie JANSSEN, SELARL Cabinet BOURSIN-JANSSEN

Membre du Conseil de l'Ordre.

Co-présidente de la Commission Ordinale « Exercice Professionnel ».

Membre des Commissions « Famille », « Finances » et « Procédure Civile ».

Me Nicolas SANFELLE, SARL AVOCATS SC2

Ancien Secrétaire de la Conférence, ancien Membre du Conseil de l'Ordre, ancien Membre du Conseil National des Barreaux.

Membre des Commissions Ordinales « Sociale, Aide aux confrères » et « Déontologie ».

Pourquoi tu y retournes ?

Virginie: Pour me présenter au Bâtonnat !

Nicolas : Je ne sais pas quoi faire le lundi soir ...

Virginie : Pour les petits fours !

Nicolas : J'en ai marre d'être un ancien tout ...

Et en vrai ?

Nicolas :

L'exercice de notre profession est majoritairement individuel mais s'épanouit dans un cadre collectif. L'intérêt général de la Profession doit être défendu par nos Ordres et dépasse la somme de nos intérêts individuels. Tendre la main à un confrère, c'est nous aider tous.

Depuis plus de 20 ans d'engagements au sein de nos institutions, notamment comme membre du Conseil de l'Ordre, membre du Conseil National des Barreaux, Président de la Commission « Sociale, Aide aux Confrères », Président de la Commission « Collaboration » du CNB, cette idée a toujours dirigé mes actions.

Je souhaite lors de ce prochain mandat pouvoir poursuivre ces travaux et collaborer utilement à des projets en ce sens comme l'amélioration de notre Prévoyance collective, réfléchir à la mise en œuvre d'un service de crèche/halte-garderie pour nos confrères, mais également inciter à la structuration de nos cabinets dans le respect des conditions d'exercice de la collaboration libérale, d'une concurrence loyale entre confrères, et plus largement de nos règles déontologiques. La formation continue de nos confrères à la gestion et au développement des structures d'exercice ainsi que la spécialisation sont des vecteurs qui doivent nous permettre d'atteindre cet objectif essentiel.

Virginie :

Avocat ce n'est pas seulement un gagne-pain, c'est un métier. Je veux continuer à m'investir pour mes confrères.

J'ai commencé dans le cadre de mon mandat, un certain nombre de projets et de missions que je souhaite poursuivre. Déléguée du bâtonnier des lieux de privation de liberté, j'ai participé à la réunion avec les autorités et la CGLPL à VERSAILLES, pourquoi ne pas aller plus loin ?

Co-présidente de la Commission Exercice professionnel, j'ai contribué à la modification de notre règlement intérieur pour faciliter notre exercice libéral. J'ai intégré la Commission Finances pour comprendre l'opacité qu'on lui reprochait.

Membre de la Commission Procédure Civile, j'ai intégré le groupe de travail avocats/magistrats mis en place en fin de cette année afin de tenter d'améliorer l'organisation de la procédure civile à VERSAILLES et mieux intégrer les processus amiables. Enfin, membre de la commission Famille, je me suis portée plusieurs fois volontaire pour assurer les formations avocats /notaires, afin de favoriser les échanges entre la profession et les notaires.

Au sein du Conseil de l'Ordre, j'ai le sentiment d'apporter parfois un point de vue différent... Les confrères ont su m'interpeller et je suis et resterai à leur écoute et à leur disposition.

NOUS JOINDRE ?

Nicolas : 06.09.40.36.59 -
sanfelle@avocatline.fr

Virginie : 06.80.61.23.85 –
avocats@cabinet-boursin-janssen.com
(contactez plutôt Nicolas, son adresse mail est plus courte...)